

Note sur l'argot du bagne

Si les bagnes ont depuis longtemps disparu (celui de Rochefort en 1852, les bagnes coloniaux en 1945), la langue des bagnards, leur argot a laissé des traces indélébiles dans la langue d'aujourd'hui, le plus souvent dans le registre familier, mais aussi dans les niveaux de langue courants, dits « corrects ». L'objet de cette note, en marge du travail collectif réalisé par la Société de Géographie sur le bagne de Rochefort, est de retracer dans ses grandes lignes de l'histoire de ce « patrimoine immatériel ».

L'argot : histoire sommaire du mot

Le terme « argot » apparaît pour la première fois dans un ouvrage d'Olivier Chéreau, publié en 1628, *Le Jargon, ou le langage de l'argot reformé*, avec le sens de « corporation des gueux », « corporation des mendiants », « ensemble des voleurs ». Dès son apparition, il est lié au monde de la mendicité, et par association, à celui des voleurs. Les spécialistes se perdent en conjectures sur l'origine même du mot, particulièrement obscure, et retiennent, parmi d'innombrables hypothèses (après avoir écarté les plus fantaisistes), deux pistes majeures : l'une (très savante), basée sur le latin *ergo* (associé à *argutus* < *arguere*, argumenter), l'autre fondée sur le mot *ergot*, au sens de « griffe », mot lui-même très obscur, ce qui ne fait que déplacer le problème.

Le mot, qui demeure rare au XVIII^e siècle, ne connaît la faveur qu'au XIX^e siècle. C'est François Vidocq (ancien bagnard « repenté » ayant fini sa carrière comme chef de la police parisienne sous la Restauration) qui le popularise avec la publication en 1837 d'un ouvrage intitulé *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage*. Il s'agit du premier dictionnaire d'argot destiné à un large public. Il fera de nombreux émules (parmi lesquels le bagnard rochefortais Joseph Clémens en 1847).

Ce langage argotique expliqué est aussitôt exploité par les auteurs des romans-feuilletons qui se multiplient à partir de 1836 dans les journaux quotidiens et bihebdomadaires, dont les tirages atteignent plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Parmi eux, les romanciers les plus populaires du XIX^e siècle : Balzac (*Splendeurs et misères des courtisanes*, 1836-1847), Eugène Sue (*Les Mystères de Paris*, 1843-1847), Victor Hugo (*Les Misérables*, 1861), suivis ensuite par Zola et au XX^e siècle par beaucoup d'autres, au nombre desquels Barbusse et Céline.

En se popularisant, cet argot des voleurs, recyclé par les bagnes, repris dans les journaux et infusé dans la littérature, passe peu à peu, par affaiblissement, dans le langage familier réputé incorrect et non admis par les défenseurs du « bon français » (notion linguistiquement fautive). L'opposition : « ce n'est pas du français, c'est de l'argot », bien que scientifiquement absurde, reste très active.

Les fonctions de l'argot

La langue argotique existe depuis toujours dans tous les idiomes, latin et grec compris (voir les milliers de graffites retrouvés dans les fouilles). Quand il se structure, l'argot devient un langage détourné qui se crée dans des groupes sociaux déterminés (à ne pas confondre avec le jargon socio-professionnel, qui est une sorte de lexique spécialisé).

Dans ce cadre, l'argot a deux fonctions principales, la fonction cryptique et la fonction identitaire. Le cryptage permet de masquer le message : c'est la fonction première de l'argot selon les linguistes. Interdisant à un non initié de comprendre ce qui se dit, cette fonction est capitale dans le monde des voleurs, criminels et prisonniers. C'est le langage secret des malfaiteurs. Sa richesse permet d'augmenter la sécurité interne du message en le complexifiant.

La fonction identitaire lui est complémentaire : l'usage de l'argot est le signe de l'appartenance au groupe. Ces deux fonctions jouent à plein dans des institutions pénitentiaires comme les bagnes, où les durées des peines, souvent longues, peuvent aller jusqu'à la perpétuité : elles sont parfaitement identifiées par un romancier comme Balzac, chez qui, autour de l'ex-bagnard Vautrin-Collin-Herrera, évoluent de nombreux complices nommés Bibi-Lupin, Fil-de-Soie, Le Biffon et autres La Pouraille...

Le langage demeure l'un des marqueurs essentiels des réseaux de malfaiteurs tant chez Balzac que chez Sue ou Hugo.

La pègre et le cambrioleur

Parmi les termes argotiques fréquemment employés dans les bagnes durant le premier tiers du XIX^e siècle, figurent deux mots devenus très courants dans la langue actuelle. La *pègre* (mot issu de l'argot marseillais, d'origine obscure) désignait alors le monde des voleurs. Vidocq en fait un long descriptif dans son ouvrage, évoquant la « haute pègre », que Balzac appellera « l'aristocratie des Grands Fanandels [à la fois frères et camarades] ». Le sens de ce mot s'est élargi de nos jours à l'ensemble des voleurs, escrocs et criminels de toutes sortes.

Le substantif *cambrioleur* fait également partie de l'argot du bagne : il désigne le voleur qui opère (le plus souvent en bande organisée) dans la *cambriole* (la « chambre » où sont souvent gardés les bijoux). Le mot est formé à partir du provençal *cambro*, « chambre » (qui a donné *cambrousse*), le tout issu du même mot latin *camera* (à l'origine du français *cambre* au XI^e siècle, puis *chambre* au XII^e par phénomène de palatisation).

Ces deux mots-clés recouvrent une réalité du bagne, que les travaux de la Société de Géographie ont mise en évidence : plus de 80 % des bagnards, à Rochefort comme ailleurs, et toutes périodes confondues, ont été condamnés pour vol. Le milieu des bagnards est largement dominé par celui des voleurs. Il n'est pas étonnant d'y retrouver leur langage.

Pogne, tronche et gonzesse

Ce monde du bagne n'est évidemment pas celui de la délicatesse. Les conditions de vie – voire de survie – y sont rudes. La violence y règne, de la part de l'encadrement comme dans les relations avec les codétenus, condamnés à une extrême promiscuité. Beaucoup d'autres mots du bagne, nettement plus fleuris, sont passés dans la langue familière et y conservent, 200 ans plus tard, une place de choix : en témoigne une petite sélection attestée en 1836 dans le dictionnaire de Vidocq.

Ces mots sont souvent liés au corps, des pieds (*arpions*) à la jambe (*guibolle*) et à la main (la *pogne*, d'où le *pognon* dont on se saisit avidement – variante : le *pèze*), jusqu'à la tête (la *tronche*, tête coupée par le bourreau, à différencier de la *sorbonne* – tête vivante et pensante). On y côtoie des *zigs* (types, individus) ou des *frangins* (frères de chaîne), sans oublier, parmi les innombrables substantifs désignant la femme (interdite au bagne), la *gonzesse* (voire la *conasse*, qui désigne la femme honnête – mot non relevé toutefois par Vidocq). On ne mesure plus le temps qui passe : les heures deviennent des *plombes* (terme qui peut aussi couvrir des années). Loin de la chambre de ville (la *piole* où l'on *pionce* au *pieu*), les forçats dorment enchaînés au lit collectif (le *taular*).

Les verbes eux-mêmes évoquent l'activité quotidienne du bagne : le travail (*turbiner*, d'où le *turbin*), les allées et venues et les échanges (*abouler* : arriver/donner), la cachette (*planquer*), le meurtre (*buter*), la mort (*caner*), ainsi que les fantasmes d'évasion (*se cavalier*).

Les relations sexuelles ne sont pas oubliées. Parmi elles, dans cet univers de confinement forcé et violent, l'homosexualité (le plus souvent imposée) domine. C'est au bagne que naît au début du XIX^e siècle le mot *pédé*, formé par apocope familière du substantif savant « pédéraste », et mentionné pour la première fois par Vidocq en 1837 dans son dictionnaire.

Source d'inspiration des journaux et romans populaires du XIX^e siècle, le bagne (ses bâtiments, son histoire, sa légende noire) est bien oublié aujourd'hui : seule la langue en véhicule encore un lexique qui a perdu sa marque d'infamie, mais conserve par-delà les années l'essentiel de son expressivité.